

Appel à participation

oser penser
pouvoir agir
aimer croire

PRIX
SUISSE DE LA
PRÉDICATION
2017

La prédication, lien entre Dieu et le monde



Selon la tradition réformée, la Bonne nouvelle est annoncée par la Bible et la Bible seule –« sola scriptura ». La prédicatrice ou le prédicateur a pour rôle d'interpréter la Bonne nouvelle contenue dans les textes bibliques et d'éclairer l'actualité de la Parole divine pour les fidèles.

Qu'est-ce que le Prix suisse de la prédication ?

Le Prix suisse de la prédication est une initiative de la Fédération des Églises protestantes de Suisse. La Fédération des Églises entend renforcer la prédication en tant que préoccupation majeure de la Réforme et importante culture de la parole.

La prédication est une œuvre d'art, et prêcher une tradition forte, qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Dimanche après dimanche, prédicatrices et prédicateurs créent des œuvres d'art que la Fédération des Églises entend montrer. Et tout aussi important, la Fédération des Églises honore avec le Prix suisse de la prédication les positions les plus réussies de l'Évangile à notre époque contemporaine. Le Prix suisse de la prédication doit promouvoir l'intérêt du public pour l'art de la prédication.

Le Prix suisse de la prédication sera décerné pour la deuxième fois en 2017, dans deux catégories linguistiques : prédications en français ou italien, et prédications en allemand ou romanche. Dans chaque catégorie, un jury désignera la ou le bénéficiaire du Prix suisse de la prédication. Le Prix tient ainsi compte du pluralisme linguistique de la Suisse.

Thème et cadre

La prédication s'inscrit sous le thème :

« Oser penser, pouvoir agir, aimer croire »

(Devise du Jubilé de la Réforme 2017)

et porte sur un texte biblique.

La prédication prend place dans une célébration paroissiale, donc dans le contexte concret tant d'un cadre liturgique que d'une réalité paroissiale. C'est pourquoi nous recherchons des prédications déjà prononcées et qui reflètent cette réalité (une prédication par participant, postérieure à 2014).

Les prédications soumises au jury doivent :

- Être écrites (format word ou document pdf) ;
- S'accompagner d'un descriptif de la célébration et de la paroisse dans lesquels la prédication a été délivrée.

Conditions de participation Comment procéder

Est invitée à participer au Prix de la prédication toute personne chargée de prêcher dans une paroisse (indépendamment de la confession).

Les personnes travaillant à la Fédération des Églises et leurs proches ne peuvent participer.

Envoi à la Fédération des Églises de la prédication accompagnée d'une description du contexte dans lequel la prédication a été prononcée :

prixdepredication@feps.ch

Clôture des envois : 15 mai 2017

Le jury procède à une sélection des prédications parmi les textes reçus. Le jury désignera ensuite la meilleure prédication dans chacune des deux catégories linguistiques.

Le Prix suisse de la prédication sera remis pour la deuxième fois le 6 novembre 2017, dans le cadre de l'Assemblée des délégués d'automne de la FEPS à Berne. Le Prix est doté de 3000 francs (volume global, toutes catégories confondues).

Critères d'évaluation

Le jury sera attentif aux points suivants :

- Comment la prédication reflète-t-elle le thème donné, « Oser penser, pouvoir agir, aimer croire » ?
- Est-ce que la prédication valorise une dimension théologique du texte biblique ?
- Comment le texte biblique est-il transposé dans l'ici et le maintenant ?
- Quels sont les outils linguistiques utilisés ?
- Comment la prédicatrice/le prédicateur s'adresse-t-elle/s'adresse-t-il aux personnes qui l'écoutent ?
- Comment la prédication est-elle mise en œuvre ?

Compléments d'information :

www.prixdepredication-suisse.ch

Fédération des Églises protestantes de Suisse
Sulgenauweg 26
CH-3000 Berne 23
Téléphone +41 (0)31 370 25 25

Pour toutes précisions vous pouvez contacter :
Otto Schäfer
otto.schaefer@feps.ch

sek·feps

Fédération des Églises protestantes de Suisse

 **500 ANS
DE LA RÉFORME**